Compte rendu de la séance du jeudi 25 juin 2020

Secrétaire(s) de la séance: Nicolas HERTKORN

Ordre du jour:

- vote du Budget prévisionnel de la Commune 2020 ;
- vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 ;
- affectation de résultats 2019 commune avec intégration du service des Eaux ;
- contrats d'embauche pour les deux adjoints techniques ;
- proposition rachat débroussailleuse de la commune de Béthincourt ;
- arrêt des poursuites Société Total.
- -Questions diverses:

- point sur pylône free....

Délibérations du conseil:

DE_2020_031 vote du budget primitif de la commune 2020

Le Maire présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2020 de la Commune de Champneuville,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE:

ARTICLE 1:

L'adoption du budget de la Commune de Champneuville pour l'année 2020 présenté par son Maire,

Ledit budget en recettes et en dépenses s'éleve :

En recettes à la somme de : 139 268.52 Euros En dépenses à la somme de : 122 013.12 Euros

ARTICLE 2:

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant		
011	Charges à caractère général	24170		
012	Charges de personnel, frais assimilés	9100		
014	Atténuations de produits	160		
65	Autres charges de gestion courante	17590		
66	Charges financières	4000		
67	Charges exceptionnelles	0		
022	Dépenses imprévues	3000		
023	Virement à la section d'investissement	28000		
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	7000
73	Impôts et taxes	11781
74	Dotations et participations	12407
75	Autres produits de gestion courante	5700
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
002	Résultat de fonctionnement reporté	64982.40
,	101870.40	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
00	Financières	10100
000	non individualiées	18000
020	Dépenses imprévues	2000
001	Solde d'exécution section d'investissement	6893.12
•	36993.12	

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
00	Financières	9398.12
021	Virement de la section de fonctionnement	28000
000	Non individualisées	0.00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	37398.12

DE_2020_032 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les engagements pris lors de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV). Le protocole financier voté par délibération DE_2015_34 du 5 février 2015 assurait le principe de neutralisation fiscale des effets de la création de la CAGV sur les taux ménages avec versements d'attributions compensatoires par la CAGV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de voter les taux des taxes communales pour 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation

0 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties

3,79 % pour un produit de 2433 € *

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties

0 %

^{*} calcul avec les bases prévisionnelles 2020

DE_2020_033 affectation des résultats 2019 de la commune avec intégration du service des Eaux

Après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 Constatant la dissolution du budget CCAS et le résultat à intégrer au budget principal, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CG 2018	VIREMENTA LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESULTAT CUMULE AU 31/12/2019		RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT SDE A INCORPORER AU BUDGET PRINCIPAL	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-19 640,61 €		15 747,49 €	-3 893,12 €	D R	1 500,00 €	-1 500,00 €	-3 000,00 €	-8 393,12 €
FONCT	80 116,63 €	23 640,61 €	2 047,95 €	58 523,97 €				14 851,55 €	73 375,52 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	73 375,52 €
Affectation obligatoire:	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	8 393,12 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	-6 893,12 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	64 982,40 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

DE_2020_034 proposition de vente de la débroussailleuse à la commune de Béthincourt

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de vendre la débroussailleuse à la Commune de Béthincourt au prix de 50 euros.

Il propose au Conseil Municipal de Voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité, de vendre la débroussailleuse à la commune de Béthincourt (55100) au prix de 50 euros.

DE_2020_035 Arrêt des poursuites Société TOTAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, l'arrêt des poursuites contre la société TOTAL